

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 23 JUIL. 2018

portant nomination des membres du jury et d'une examinatrice qualifiée, adjointe au jury, du concours externe pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes » du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018

La ministre de la culture,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2012-230 du 16 février 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 26 février 2014 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des techniciens d'art ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2014 modifié fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2018 autorisant, au titre de l'année 2018, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Laurence ISNARD, conservatrice en chef du patrimoine, conseillère pour les musées, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, est désignée en qualité de présidente du jury du concours externe pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes » du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Stéphane AGUETTANT, technicien d'art de classe supérieure, métiers des minéraux et métaux, spécialité « lustrier », créateur de prototypes métal, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie ;
- Monsieur Pascal AUTISSIER, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », créateur de prototypes métal, école nationale supérieure des Arts Décoratifs ;
- Monsieur Jérôme BESCOND, chef de travaux d'art, responsable de l'atelier de recherche et de création, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Jérôme BESCOND, chef de travaux d'art, responsable de l'atelier de recherche et de création, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie.

Article 3

Est nommée en qualité d'examinatrice qualifiée, adjointe au jury, de ce concours externe pour la conception des sujets des épreuves d'admissibilité et d'admission ainsi que pour la correction de l'épreuve écrite d'admissibilité et des épreuves d'admission :

- Madame Marie-Pierre BEL, technicienne d'art de classe normale, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », créatrice de prototypes métal, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie.

Article 4

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **23 JUIL. 2018**

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



I. GADREY